

Conseiller(e) spécialisé(e) Bovins Viande

Vous recherchez un métier diversifié, qui a du sens, au service des agriculteurs et de l'agriculture de demain?

QUI SOMMES-NOUS?

La Chambre d'agriculture du Cantal dispose d'une expertise reconnue et d'une proximité unique avec les agriculteurs et les collectivités. Plus qu'une simple organisation, elle est dotée de missions et de valeurs fortes visant à contribuer au développement de l'agriculture du Cantal.

La Chambre d'agriculture du Cantal, regroupant 120 collaborateurs répartis sur 10 antennes départementales, vous propose un emploi riche en défis, de l'autonomie et une ambiance de travail collaborative.

VOS MISSIONS

Au sein d'une équipe de 9 personnes, vous apportez un accompagnement technico-économique aux éleveurs de bovins viande et réalisez des visites de suivi de l'identification des animaux et de contrôle de performances.

- Apporter un conseil personnalisé : alimentation, conduite du troupeau, sanitaires, fourrages, etc.,
- Organiser et réaliser des formations à destination des éleveurs,
- Prospecter de nouveaux adhérents, présenter et proposer les services,
- Réaliser le contrôle de performances (pesées, saisie, pointages),
- Assurer un suivi génétique et un conseil de sélection auprès des éleveurs,
- Réaliser des prélèvements sur animaux pour analyses et vérifications de compatibilité génétiques et référencements ADN.

VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire au minimum d'un BTS agricole.

Vous êtes motivé(e) pour une activité de conseil en élevage bovins viande et présentez des aptitudes à l'appréciation morphologique des animaux.

Vous êtes autonome, organisé(e) et à l'écoute.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Contrat : à durée déterminée de 12 mois, pouvant peut-être évoluer en CDI

Lieu de travail : Aurillac

Mobilité: département du Cantal, permis B obligatoire

Salaire: à partir de 27,3 K€ sur 13 mois, négociable selon profil

Prise de poste: juin ou juillet 2024

VOS AVANTAGES

Tuilage avec la titulaire actuelle du poste

Accompagnement personnalisé pour faciliter la prise de fonction

13^{ème} mois

38,25 heures hebdomadaires avec 28 jours de congés payés et 18 jours de RTT par an



Vous pensez que votre expérience et vos compétences vont nous permettre de construire l'agriculture de demain, envoyez-nous votre lettre de motivation et votre CV à l'attention du Directeur Général avant le 12 mai 2024: